

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
des délégués des Associations de Céciliennes
de Fribourg et de la Broye vaudoise (GAC)
SAMEDI 9 mars 2013 à 8h45 h
Auberge de l'Union
Massonnens

ORDRE DU JOUR

1. Accueil, contrôle des présences et nomination des scrutateurs
2. P.V. de l'assemblée 10 mars 2011 à Neirivue
3. Rapport du président
4. Rapport des commissions et groupes internet
5. Présentation des comptes / Rapport des vérificateurs / adoption
6. Nomination des vérificateurs / Présentation d'un suppléant par l'Association Ste Croix
7. Renouvellement du comité
8. SUISA Rappel / Informations/ Nouveautés pour la déclaration des oeuvres
9. Chants et musique dans la messe: présentation de la brochure/ Offres de formation
10. Statut du chef de chœur: conditions d'engagement etc...
11. Cantars
12. Divers

* * * * *

1. Contrôle des présences et nomination des scrutateurs

Le président accueille et salue cordialement les invités.

Le président annonce la présence de M. Elom Agbenouvon, chargé de communication du Vicariat et de la Corporation ecclésiastique, représentant la presse

Il présente M. le Chanoine Paul Frochaux, Curé de la Cathédrale comme nouveau représentant du Vicariat dans le comité du groupement

Accueil de Martial Python, doyen de Romont et environ

Merci à l'Association Romont et Environs et au chœur de Massonnens pour l'organisation logistique et pour son accueil.

Excusés : Mgr Rémy Berchier retenu par son ministère, l'Association Ste Croix qui s'est excusée, Fabien Renevey, (membre de la Com Mus+Lit) Simone Cotting (Caecilienverband), Arno Fasel (membre du comité FFC, Jean-Marie Kolly (Dir. Mus. St Maire), Jean-Marc Monney (comité GAC)

Il nomme les scrutateurs : François Rime et Jacques Berger

Appel des associations :

Association Ste Croix	nombre de délégués présents : excusé
Association St Protais	nombre de délégués présents : 4
Association St Maire	nombre de délégués présents : 4
Assoc N - D des Marches	nombre de délégués présents : 4
Association St Henri	nombre de délégués présents : 3
Association de Romont	nombre de délégués présents : 5
Association Haute Broye	nombre de délégués présents : 5
Association St Udalrich	nombre de délégués présents : 0
Association de Fribourg	nombre de délégués présents : 2
Ass Vallée de la Broye	nombre de délégués présents : 4
Assoc de la Part – Dieu	nombre de délégués présents : 5
Associ N - D de l'Evi	nombre de délégués présents : 0
Ass St Laurent Estavayer-le-Lac	nombre de délégués présents : 1

Nombre d'associations valablement représentées 8

Nombre de délégués présents 38

Majorité des associations : 5

Majorité des délégués : 20

Ordre du jour : Le président propose un ajout : Informations sur CANTARS au pt 11 + compléter les point avec le renouvellement de la cotisation. L'ajout est accepté :

Avant de poursuivre, le président propose de mettre cette assemblée sous le signe de la Providence et par une minute de spiritualité.

P.V. de l'assemblée 10 mars 2012 à Neirivue : a été envoyé avec la convocation.

Questions : néant

Le PV est approuvé par acclamation avec remerciements à Jean-Michel Monney

2. Rapport du président

Le comité a tenu 4 séances durant l'année.

Traitement des thèmes suivants :

- Le site internet .

- Le document "Chant et musique dans la liturgie eucharistique", domaine dans lequel nous avons pu conclure grâce à la présence de Mgr Berchier que nous remercions chaleureusement pour sa collaboration

- La formation des chefs va pouvoir avancer grâce aux projets qui seront présentés au pt 10

- La problématique des directeurs remplaçants a trouvé sa formule. Il serait bien maintenant que notre tableau s'étoffe
- Nous avons constaté que la question des enterrements trouvera sa résolution dans le cadre des associations
- Le comité a également travaillé sur la question des contrats et des salaires des chefs. Le sujet présenté au pt 10
- La rencontre des présidents et des directeurs musicaux des associations a eu lieu le samedi 26 janvier 2013. Au programme: deux thèmes importants: Chants et musique dans la messe qui a trouvé bon écho chefs les chefs et les présidents. Concernant le statut du chef, et une information a pu être donnée ce jour-là. Nous avons pu aussi revenir sur le sujet de la SUIISA que j'exposerai au pt 8
- Autre fait réjouissant : une séance qui aura lieu le samedi 12 octobre réunira les présidents et les chefs musicaux pour une matinée de réflexion sur deux sujets : "Nos fêtes de Céciliennes" et "Comment conduire encore des projets là où on est en petit nombre ?"

Rappelons, au risque de se répéter, que cette rencontre est extrêmement riche en sujets à discuter. Le président remercie toutes les personnes qui consacrent du temps à de telles rencontres.

Remerciements à

- D'abord à tous les délégués pour leur présence à cette assemblée.
- Ensuite aussi à tous les présidents, les membres des comités et les directeurs musicaux.
- Merci enfin à tout le comité. Chacun a un rôle précis et le remplit au mieux.
- Merci donc à tous et que vive notre groupement qui, vous le voyez, atteint lentement sa maturité et commence à se fixer des objectifs qui feront avancer.
- Nos chœurs religieux ont un rôle important à jouer auprès de la population et aussi auprès d'autres chanteurs potentiels. Ne baissons pas les bras et prenons confiance, ne craignons pas, mais prenons notre mission à bras-le-corps.
- Et pour terminer, je vous souhaite une belle fin d'année musicale.

3. Rapport des commissions et groupe Internet

- A. **Commission Musique et Liturgie** : Francis Volery. Après une période de repos "post-Tutticanti", la Commission a repris ses activités. Un grand chantier : l'analyse et sélection de chants de Noël: a) traditionnels / b) de compositeurs fribourgeois / c) liturgiques, en y ajoutant des cotes de difficultés de 1 à 5

Présentation des membres de la Commission

Un futur chantier : inventaire de pièces liturgiques des compositeurs romands destiné à compléter le répertoire du CNA par des pièces "locales"

- B. **Groupe internet** : Erwin Nussbaumer. Le site prend plus d'importance. L'annonce des manifestations marche bien. La liste des chœurs est très utile. On y trouve aussi une galerie de photos, qu'on peut toujours compléter (envoyez vos contributions à Erwin). Pour des envois à tous les chœurs, on peut demander des étiquettes d'adresses à la FFC

Quelques questions et précisions à propos de la liste des chorales

4. Présentation des comptes / rapport des vérificateurs / adoption

Gérard Gachoud, caissier, présente les comptes 2012-2013. Ceux-ci font apparaître des charges pour Fr 5274.90 et des produits pour Fr 9713.65. Bénéfice de Fr 4438.75. Au bilan, une fortune de Fr 20302.36

Il n'y a plus de cotisations en retard.

Quelques rappels au sujet des subventions. C'est la troisième année qu'on a le plaisir d'allouer une subvention aux associations qui ont organisé une fête des Céciliennes avec passage devant jury. Deux associations en ont bénéficié, soit St Udalric, et St Henri

Deux associations, n'ont pas encore demandé de subventions.

Le 20 avril, une séance pour les chefs est organisée par l'association de Romont. Elle sera aussi subventionnée et sera donc gratuite pour les chefs des chœurs du GAC

Rapport d'Aloys Gendre et Jacques Chassot, vérificateurs.

Les comptes sont approuvés par mains levées et acclamations, avec remerciements à notre caissier Gérard.

Ajout : renouvellement de la cotisation annuelle : la situation est saine la cotisation est maintenue à CHF 300.- par association.

5. Nomination des vérificateurs / Présentation d'un suppléant par l'Association Ste croix.

Pour les comptes de l'année 2013 - 2014, Aloys Gendre a terminé son mandat. Jacques Chassot et Vincent Plancherel sont les vérificateurs. Un représentant sera proposé par l'association Ste-Croix en tant que suppléant.

6. Election du comité

Il s'avère que nous avons fait une erreur de comptage des années et ce n'est que l'an prochain que nous devons renouveler le comité.

Nomination au comité : le président a le plaisir de proposer le nouveau représentant du Vicariat en la personne de M. le Chanoine Paul Frochoux. Celui-ci est nommé par acclamation. Le président lui souhaite la bienvenue.

SUISA : rappels

Distinguons bien 2 choses différentes au sujet de la protection et du paiement des droits d'auteur

1) Le forfait à payer par les chœurs ou les paroisses ou les droits à payer en cas de grand spectacle, de grande œuvre (se renseigner à la SUISA).

2.) La déclaration des œuvres interprétées qui est à faire chaque année. Cette déclaration peut se faire maintenant par internet, moyennant un code d'accès attribué à chaque paroisse. Un lien vers "Musica Sacra" existe sur notre site (voir "documentation"). Il n'y a pas de lien entre le forfait payé et la déclaration des œuvres interprétées.

7. Chants et musique dans la messe

Tous les chœurs ont reçu cette brochure pour eux-mêmes et pour leur(s) organistes, qui leur a été envoyée par le GAC. Elle a en outre été envoyée aux UP ainsi qu'aux assistants pastoraux par les soins du Vicariat. La brochure se trouve sur le site des Céciliennes et peut être imprimée.

Le président présente la brochure "Chants et musique dans la messe", qui est un condensé de ce qu'il est recommandé faire ou ne pas faire dans les célébrations. Elle est complétée par une bibliographie et des informations pratiques.

8. Statut des chefs

9. A) document

Lors de la dernière assemblée, il a été décidé de travailler sur le statut des chefs:

Un groupe de travail a été formé et structuré en le samedi matin 11 novembre. Plusieurs personnes ont été choisies sur appel de manière à ce que toutes les parties soient représentées. Signalons aussi que L'Association Fribourgeoise des chefs de chœur avait, en 2009 commencé le travail. Le groupe est formé de représentants du GAC, de représentants du Vicariat et de la Corporation ecclésiastique. Se sont ajoutés des représentants des chefs, des organistes, des paroisses et des chœurs et associations.

Lors de cette première rencontre, il a été déterminé 4 volets :

- a) la procédure d'engagement du chef
- b) les compétences et la formation requises pour un tel poste
- c) le contrat d'engagement assorti de toutes les questions sociales, syndicales et salariales
- d) le cahier des charges du chef de chœur

Les personnes présentes ont pu choisir le thème qui leur convenait le mieux. Puis chaque petit groupe s'est réuni pour élaborer un document touchant au thème choisi.

Le document final qui résultera de ce travail sera un document de référence, mais n'aura pas force de loi : les paroisses, les chorales et les chefs auront encore toute liberté pour discuter et négocier.

B) Formation,

Le comité du GAC, après analyse de l'offre, s'est aperçu qu'il lui incomberait à lui d'organiser les formations. Une formation de base dont le document "Chants et musique dans la messe" serait le point de départ. S'ensuivent des formations complémentaires, par exemple le psaume, le chant grégorien et d'autres formations aptes à répondre au cahier des charges et au catalogue des compétences. Toutes les formations prodiguées par le GAC seront attestées et pourront s'ajouter au CV d'un candidat directeur.

Bien sûr, d'autres formations pourront aussi être validées, comme par exemple certains cours dispensés par le Centre Romand de Pastorale Liturgique (CRPL) ou par les Semaines Romandes de Musique et de Liturgie (SRML).

Pas de questions, pas de remarques, mais un complément d'informations par Francis Volery sur l'historique de la démarche.

10. CANTARS

Le président présente CANTARS : c'est un festival de musique liturgique et sacrée réparti en plusieurs endroits de la suisse germanophone et francophone, avec des concerts payants répartis sur 12 heures, de midi à minuit, chaque fois 45 min de concert 15 min de pause. Chaque concert est présenté par un ou plusieurs chœurs ensemble ou par une réunion de chanteurs de toute une région (par ex. chœurs du GAC). Un organe central organise le tout, recherche des sponsors et paie les frais d'infrastructures et les exécutants si nécessaire.

S'ensuit une discussion, à savoir si le GAC pourrait présenter un concert sur 12 lors de l'événement organisé par Tavel et le Caecilienverband en 2015 ?

La question après discussion : le GAC est-il prêt à participer, par exemple en se joignant à l'événement qui se déroulera à Tavel ?

11. Divers

Appel lancé par Francis Volery pour des idées d'ateliers pour la future fête TUTTICANTI de 2016

Françoise Oberson annonce la prochaine fête des Céciliennes d'avril 2015 à Attalens. Les dates des fêtes de Céciliennes sont annoncées sur notre site.

Albert Favre : est-ce qu'on peut demander aussi des subventions pour des cours de pose de voix organisés par une association ? Réponse du président : il existe aussi des cours de formation vocale organisés par la FFC, qui paie la première séance. La FFC met aussi sur pied des cours de solfège ou de musique. Encourager nos chanteurs à se perfectionner, il serait bien de se mettre par groupes de chœurs et demander un cours chez soi (règle de la proximité).

C'est dommage qu'il manque 3 associations à notre assemblée ! On fera en sorte de remédier à cette situation pour l'année prochaine.

L'assemblée se termine par une prestation très appréciée du chœur mixte de Massonnens et une présentation de la commune de Massonnens par son syndic.

Prochaine assemblée : samedi 8 mars 2014 (lieu à déterminer), organisée par l'Association de St-Maire (il serait souhaitable d'avoir une connexion internet pour pouvoir présenter des documents qui sont sur le site)

PV : Jean-Michel Monney